

Le gouvernement du Canada accorde 382 313 \$ à René St-Cyr (1996) inc. pour commercialiser un nouveau produit

Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Québec), le 15 octobre 2009 – Monsieur Jacques Gourde, député de Lotbinière–Chutes-de-la-Chaudière, a profité de son passage dans la région pour faire l’annonce, au nom de l’honorable Denis Lebel, ministre d’État de Développement économique Canada, d’une contribution remboursable de 382 313 \$ à l’entreprise manufacturière René St-Cyr (1996) inc. Cette contribution, accordée en vertu du programme *Croissance des entreprises et des régions*, permettra à cette PME de mettre en œuvre une stratégie de commercialisation d’un nouveau procédé au cours des deux prochaines années.

Fruit de plusieurs années de R & D, le nouveau système d'embouvetage TEMAVI^{MC} sera commercialisé aux États-Unis et en Europe. Avec ce procédé simple et innovant, il est possible de maintenir le joint serré lors du passage des lames de plancher de bois dans la vernisseuse tout en permettant, à sa sortie, une séparation des planches rapide et sans effort.

« Développement économique Canada est fier d’appuyer les entreprises, comme René St-Cyr (1996) inc., qui investissent dans la recherche-développement et la mise au point de produits qui offrent un net avantage concurrentiel. Aussi, il importe de le souligner, les PME ne peuvent qu’accroître leurs chances de réussite en améliorant la mise en marché de leurs produits. Quant à René St-Cyr (1996) inc., elle s’est engagée dans une démarche qui, tout en favorisant sa croissance, contribuera à dynamiser l’économie de la région de la Mauricie. Je me réjouis du fait que ce projet permettra la création de sept nouveaux emplois », a déclaré monsieur Gourde.

Concrètement, la contribution de Développement économique Canada permettra à René St-Cyr (1996) inc. d'assurer la protection de la propriété intellectuelle d'un nouveau procédé, d'embaucher un coordonnateur du marketing, de produire du matériel promotionnel, de participer à des activités de promotion et de retenir les services de firmes d'experts-conseils.

Le programme *Croissance des entreprises et des régions* de Développement économique Canada renforce les conditions favorables à la croissance durable des régions et des PME. Il vise notamment à aider les entreprises à être plus performantes, plus concurrentielles, à innover davantage et à développer de nouveaux marchés.

-30 -

Sources :

Lyne Montpellier
Communications
Développement économique Canada
Tél. : 819-371-5182
Courriel : lyne.montpellier@dec-ced.gc.ca

Simon Bachand
Attaché de presse
Cabinet de l'honorable Denis Lebel
Développement économique Canada
Tél. : 613-996-6236
Courriel : simon.bachand@dec-ced.gc.ca

Développement économique Canada est en ligne à www.dec-ced.gc.ca. Abonnez-vous aux communiqués de presse à <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/salle-medias/liste-envoi/envoi.html> et restez au fait des dernières nouvelles.

